

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 10 (1891)
Heft: 11-12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Rédacteur en chef : Paul STRÖHLIN, Cité, 20, Genève.

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.

SOMMAIRE : *Société suisse de numismatique.* Avis officiels. — Appel à toutes les personnes s'intéressant à la numismatique. — Avis important. — Dr Ladé, Les monnaies frappées à Gex par Charles-Emmanuel I, duc de Savoie. — J. M., Les médailles du sixième Centenaire de l'Alliance helvétique (*second supplément*). — J. M., Descriptions de médailles suisses frappées en 1889, 1890 et 1891 (*supplément*). — Mélanges. — Annonces.

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

AVIS OFFICIELS

Appel à toutes les personnes s'intéressant à la numismatique.

Le comité de la Société suisse de numismatique s'est préoccupé récemment de la bibliothèque confiée à ses soins et a constaté combien il en était peu fait usage ; il est arrivé à cette conclusion qu'elle ne remplissait pas le but voulu et qu'il fallait en arriver à une réorganisation. Jusqu'à présent l'on s'est contenté de grouper un certain nombre de volumes reçus en dons ou les livraisons de revues échangées. Cela